



## PROCES VERBAL

### Réunion du comité directeur du 21 juin 2016

*La séance est ouverte à 19 h15*

#### Présents :

Nathalie DUFLOS, Nathalie CARRIÈRE, Christian CARRIÈRE, Bérénice VAILLANT, Clément DOUBLIER, Jean-Louis FOURMY, Jean GODEFROY, Gilles PELLETIER, Jean Paul SUREAU.

#### Ordre du Jour :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du comité du 24 mai 2016
- Situation des licences
- Compte rendu du séminaires des présidents des comités départementaux des 2 et 3 juin à Lamotte-Beuvron
- Organisation des modifications des statuts et renouvellements des différents comités de la FFE, des CRE et des CDE. Dispositions à prendre pour l'AGO du CDE28 de fin 2016, date à fixer.
- Situation Diagnostic et Plan d'actions : comptes rendus des RV avec Agglomération du Pays de Dreux, Pays Beauce, du Pays Perche.
- CDTE informations de Gilles PELLETIER, Président du CDTE, sur Transbeauce, rassemblement Margon. Projets en cours pour coordination avec PADQ 2017-2020 du CDE28.
- Mise en place d'un groupe de travail pour les règlements du Challenge des Clubs 2017 et des Championnats départementaux. Objectifs, composition et calendrier.
- Situation Open de France Générali juillet Lamotte-Beuvron
- Questions diverses

**1<sup>ère</sup> résolution** : Approbation du procès-verbal du 24 mai 2016.

**2<sup>ème</sup> résolution** : Communication sur la situation des licences

Semaine calendaire 25 – semaine FFE 42

Pour la Région Centre Val de Loire et par Département :

#### NOMBRE DE LICENCES PRATIQUANTS

Semaine calendaire : 25

Semaine FFE : 42

| REGION      | 2015   | 2016   |
|-------------|--------|--------|
|             | 32 797 | 32 914 |
| Département | 2015   | 2016   |
| 18          | 4 113  | 4 031  |
| 28          | 5 455  | 5 490  |
| 36          | 3 009  | 3 011  |
| 37          | 7 345  | 7 377  |
| 41          | 5 639  | 5 226  |
| 45          | 7 236  | 7 479  |

**3<sup>ème</sup> résolution** : Compte rendu du séminaire des présidents des comités départementaux des 2 et 3 juin à Lamotte-Beuvron. Présentation à cette occasion du diagnostic économique et territorial et du Plan d'Actions Développement et Qualité du département.

Il a été longuement exposé et débattu les modifications des statuts de la FFE, des CRE et des CDE du fait de la LOI NOTRE et du nouveau découpage territorial.

A ce jour il n'y a pas identité de vue entre la FFE et les CRE avec les CDE. Les Présidents des CDE se plaignent de n'avoir aucun moyen ni humain ni financier pour remplir leur mission. Le Président de la FFE a dit envisager de reverser aux CDE une part des licences reversées uniquement aux CRE actuellement.

**4<sup>ème</sup> résolution** : Le calendrier des renouvellements des instances nationales, régionales et départementales est donc impacté par la Loi NOTRE et le nouveau découpage territorial. De ce fait les modifications des statuts des différents organes devront se faire avant le 31 mars 2017.

Cette année ce sera donc une Assemblée Générale Ordinaire sans élection. De ce fait le mandat en cours aura un an de plus cinq ans au lieu de quatre. Le mandat suivant aura un an de moins soit 3 ans au lieu de quatre pour se conformer au cycle olympique 2017-2020.

Dispositions à prendre pour l'AGO du CDE28 de fin 2016, date et lieu à fixer en fonction de la date du calendrier des concours au niveau du CRE. Pour le CDE28, vraisemblablement vers le 15 novembre.

Pour le calendrier il sera demandé aux clubs de déposer leurs DUC avant la date de notre AGO car sinon c'est le club qui les aura déposées qui sera prioritaire. Il faudra aussi dans l'ordre du jour prévoir une explication sur le fait que nous votons selon les règles de la FFE mais qui n'ont pas été intégrées par le passé dans nos statuts. Il n'était pas envisageable de modifier nos statuts sur ce point à l'AGO de 2016 alors qu'ils seront modifiés avant le 31 mars 2017 par une Assemblée Générale Extraordinaire imposée par le Ministère et la FFE.

Il conviendra de faire voter ce point avant l'AGO et de le prévoir dans le vote par correspondance.

**5<sup>ème</sup> résolution** Situation Diagnostic et Plan d'actions Développement et Qualité 2017-2020.

Le Président rappelle que nous prenons du retard du fait des contacts avec les collectivités territoriales, du fait de la lenteur des réponses des Clubs que ce soit aux courriers par voie postale ou aux mails. Le Jeune en mission de Service Civique ne connaissant pas le milieu équestre à du mal à avancer et ne semble pas bien faire face à la mission initiale. Le Président fait les comptes rendus des RV avec l'Agglomération du Pays de Dreux, le Pays Beauce, le Pays Perche. Le RV avec Chartres métropole est le 29 juin et avec le Pays Dunois après le 14 juillet.

Au cours des différents RV des pistes de projets sont clairement apparues. Il convient maintenant avec le Cabinet PARCOURS de faire des propositions écrites et dans rediscuter avec les territoires pour établir le projet de Plan d'Actions. La période des vacances ne va pas faciliter le travail.

Le Président souhaiterait que les membres du Comité puissent s'investir pour trouver des partenaires avec le document qui leur a été communiqué.

En effet, en l'absence de salarié dans le CDE28, la fin de la mission du Service Civique dès aujourd'hui compte tenu des congés qu'il a demandé, l'ensemble de ces tâches peuvent difficilement reposer sur un seul bénévole.

Nous serons conduits à faire des réunions de Comité en juillet et en août.

**6<sup>ème</sup> résolution** : CDTE informations de Gilles PELLETIER, Président du CDTE, sur la Transbeauce et le rassemblement à Margon. Projets en cours pour coordination avec PADQ 2017-2020 du CDE28. Etude de circuits dans le Perche entre Thiron Gardais et Nogent le Rotrou. Les problèmes rencontrés sont des autorisations diverses pour les traversées de routes jugées dangereuses et de communes qui doivent donner des autorisations. Le Président souhaiterait que Gilles Pelletier puisse faire une note exhaustive en précisant les projets, les moyens de les mettre en œuvre et en chiffrant les fonds à mobiliser pour concrétiser à minima les balisages évoqués depuis déjà un peu de temps et leur inscriptions dans le SIG mis en place par la FFE avec le Concours de la Région Centre Val de Loire. Essayer d'utiliser les aires des boucles de randonnées pédestres et cyclistes pour avoir une signalétique commune. Identifier les traversées de routes qui posent problème pour voir avec le Département les moyens de les solutionner.

Le Président est conscient, de même que le service tourisme au Conseil régional que seuls le bénévoles ne pourront pas mettre en marche ce chantier qui demande des ressources importantes, humaines, administratives, du temps et donc des moyens financiers.

**7<sup>ème</sup> résolution** Mise en place d'un groupe de travail pour les règlements du Challenge des Clubs 2017 et des Championnats départementaux. Nathalie CARRIERE est chargée de constituer ce groupe de travail à faisant appel à des membres hors Comité comme Joseph MARTIN, un représentant de l'Attelage (Stéphanie ROMEUR) etc. Ce groupe devra faire les propositions de règlement au Comité dès septembre. Sans dénaturé la philosophie du Challenge il est souhaitable d'introduire de l'attelage et du Horse-Ball (EARL Le Shetland Néron) dans un souci de présenter plus de disciplines au public.

Jean-Louis FOURMY et Clément DOUBLIER souhaitent y participer

**8<sup>ème</sup> résolution** : Situation Open de France Générali juillet Lamotte-Beuvron. Le dossier est transmis à Clément qui va gérer la logistique sur place

Du fait du passage à une comptabilité de « ménagère » à une comptabilité de charges et produits, compte de résultat et bilan la gestion des boxes de Lamotte nécessitent la saisie de 45 chèques entrant, une vingtaine de saisies de chèques sortant pour régularisation des modifications en cours de route plus l'émission de justificatifs, donc de nombreuses heures de travail sans compter qu'il faut quelque fois rembourser le trop perçu avant que la FFE ait crédité le compte SIF (8 à 10 jours après le fin des épreuves) Sans permanent au CDE28 cette opération n'est plus souhaitable. Il conviendra de trouver un accord avec le gestionnaire des boxes du Parc pour que les réservations émanant du 28 soient localisées dans le même périmètre des boxes et des parcelles.

#### Questions diverses

- Opération Fauteuil adapté pour Georges DOUBLIER. Clément propose d'attendre de savoir ce qui est pris en charge et la question de la participation du CDE28 qui est acquise sur le principe sera examinée à l'automne ainsi que la communication qui pourra éventuellement en être faite auprès des clubs. Clément DOUBLIER reviendra vers le Comité sur ce sujet le moment venu.

Plus de question n'étant soulevées,

*La séance est levée à 21 h 45*

La Secrétaire



Nathalie DUFLOS

Le Président



Christian CARRIERE